

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule

Fin de la procédure judiciaire impliquant la Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule concernant l'ancien bâtiment « Au Fil de l'Eau »



Démolition du bâtiment "Au Fil de l'Eau", le 7 décembre 2022.

L'**affaire judiciaire du « Fil de l'Eau »** qui opposait la Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule à la famille BÉGUIER est enfin **arrivée à son terme** ce vendredi 10 octobre 2025. L'épilogue de cette procédure judiciaire, débutée en 2019, a eu lieu le 22 janvier 2025 par le **jugement en appel de la Cour d'appel de Riom en faveur de la commune**, déboutant ainsi les plaignants.

Ces derniers bénéficiaient d'un délai de neuf mois à partir du jugement pour se pourvoir en cassation et se retourner contre la municipalité. Or, cette démarche n'a pas été entreprise par les plaignants, reconnaissant *de facto* le **bon droit de la Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule** dans cette affaire.

La décision prise par la Cour d'appel de Riom et le non recours en cassation ont permis **d'éviter à la Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule environ 300 000 € de frais** de remise en état de cet ancien

bâtiment situé sur le Quai de la Ronde. Dans le même temps, la démolition de celui-ci effectuée en fin d'année 2022 a pu être entièrement compensée par la vente du terrain qu'il occupait.

Cette décision vient également assurer la **pérennité d'un nouvel espace de restauration** de type « guinguette » aujourd'hui installé sur le même emplacement de l'ancien bâtiment démoli. Il s'agissait là de la **volonté première de la municipalité**, et cela dès l'achat du terrain il y a maintenant plusieurs années.

La procédure qui prend fin aujourd'hui vient conclure **six années d'acharnements judiciaires à l'encontre de la Ville de Saint-Pourçain-sur-Sioule** sous forme de différentes poursuites. Tout ce temps, la municipalité aura été forcée de **se battre pour prouver sa bonne intention** et surtout défendre la **primauté de l'intérêt général au détriment de l'intérêt particulier**.

Saint-Pourçain-sur-Sioule, le vendredi 10 octobre 2025

Cabinet du maire de Saint-Pourçain-sur-Sioule

Thibaud PACCARD // *Collaborateur de cabinet du maire*

Mail : tpaccard@ville-saint-pourcain-sur-sioule.com

Téléphone : 07 64 89 39 81

[Facebook](#) / [Site Internet](#) / [LinkedIn](#)